

Communiqué n° 30 du 16 septembre 2020

## VITICULTURE

### **DROSOPHILA SUZUKII**

Le 15 septembre, 30 échantillons de cépages sensibles et/ou parcelles exposées ont été contrôlés. Au total, 13 échantillons ont atteint le seuil de tolérance de 4 % de baies avec des pontes. Parmi eux, 9 sont des cépages de première époque et 4 des cépages tardifs (Syrah, Humagne).

Les conditions météo demeurent défavorables à *D. suzukii*, ce qui se traduit par une diminution des captures dans les pièges. La maturation du raisin va bon train et la majorité des parcelles ont atteint aujourd'hui la limite minimale AOC, également pour les cépages tardifs (voir résultats ci-dessous).

Bien que l'état du raisin ne se soit pas dégradé durant la semaine écoulée dans les parcelles contrôlées, nous vous conseillons de suivre attentivement l'évolution de vos parcelles afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de développement de foyers de piqûre acétique (anticipation des vendanges, élimination des foyers de pourriture, voire traitement avec du kaolin).

L'ensemble des résultats est visible sur <http://www.agrometeo.ch/fr/drosophila-suzukii-pontes>.

### **JAUNISSES DE LA VIGNE : FLAVESCENCE DOREE ET BOIS NOIR**

Suite à l'article sur les jaunisses de la vigne paru lundi 14 septembre dans le Nouvelliste, nous proposons aux vignerons « du samedi » de venir se familiariser à la reconnaissance de ces maladies dans le vignoble de Grône, en face de Poutafontana, à 800 mètres vers l'Est à partir du pont de l'UTO à Uvrier. Nous y serons présents :

- mercredi 23 septembre de 7h30 à 12h00
- mardi 29 septembre de 13h00 à 17h30

En cas de soupçon dans vos parcelles, nous vous rappelons qu'il convient de contacter immédiatement l'Office de la viticulture (027 606 76 40) ou l'annoncer par e-mail à [stephane.emery@admin.vs.ch](mailto:stephane.emery@admin.vs.ch) (mentionner le numéro de parcelle, la commune, le cépage, votre nom et numéro de téléphone).

### **MATURATION DES PRINCIPAUX CEPAGES**

- Evolution hebdomadaire de la teneur en sucre naturel en °Oechsle (°Oe), du taux d'acidité totale (g/l) et du poids moyen du grain de raisin (g).
- Moyennes des résultats d'analyses d'échantillons de 2020 selon une distribution régionale représentative et pour des rendements au mètre carré correspondant à ceux de la première catégorie de l'Ordonnance sur la vigne et le vin du 17 mars 2004.

Date	Arvine			Cornalin			Humagne rouge			Syrah		
	Oe	g/l	g	Oe	g/l	g	Oe	g/l	g	Oe	g/l	g
<b>01.09</b>	75.1	9.9	1.24	74.0	9.3	1.60	72.2	6.5	1.78	76.5	9.1	1.69
<b>08.09</b>	86.0	9.3	1.23	83.5	8.3	1.61	79.3	5.8	1.81	83.1	8.2	1.68
<b>15.09</b>	94.0	8.2	1.22	91.6	7.7	1.58	86.5	5.3	1.83	89.6	7.3	1.63



Vous trouvez les résultats détaillés ainsi que l'évolution pluriannuelle sur le site internet [www.vs.ch/agriculture](http://www.vs.ch/agriculture) (viticulture / informations techniques / contrôle de maturité des raisins) ou sur l'apps Info VS téléchargeable aussi bien sur smartphones que sur tablettes.

Il s'agit du dernier contrôle de maturité 2020. L'Office cantonal de la viticulture remercie tous les fournisseurs d'échantillons de raisin pour leur collaboration.

Service cantonal de l'agriculture